

SASU HELIOS DEVELOPPEMENT

67 rue Charles Lindbergh
BP 90
76520 BOOS

N/Ref : N° 169907 / CAC00004 / CAC 2019

Mission Commissariat aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bois Guillaume, le 08 avril 2020

FACTURE N° 169907

Nos honoraires de Commissariat aux Comptes			1 500,00
Exercice clos le 31/12/2019			
Cotisation obligatoire (article L821.5) du H3C	1,00	40,00	40,00

TOTAL H.T. 1 540,00 €
TOTAL T.V.A. à 20 % 308,00 €

MONTANT T.T.C 1 848,00 €

TVA acquittée sur les encaissements

Règlement par chèque à réception

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité égale à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.